

## Mouvements locaux du 1er janvier 22 - 2ème phase du NRP

### Petit résumé pour ceux qui ont loupé les épisodes précédents

La 1ère phase avait vu disparaître « côté ouest », les trésoreries de La Seyne, Le Beausset, Ollioules, Le Lavandou, Sollies Pont, La Valette, Cuers pour voir éclore 3 Services de Gestion Comptable à Saint Cyr, Toulon et Hyères et la **fusion-explosion** des SIE et SIP de Toulon vers La Seyne et Hyères. Entre temps (mais ce n'est pas le NRP !), **fusion** des 4 SPF pour aboutir à 1 SPFE sur Toulon et 1 sur Draguignan.

La 2ème phase acte la **disparition** des Trésoreries restantes : Barjols, Besse sur Issole, Saint Maximin, Aups, Fayence, Le Luc, Le Muy, Grimaud, pour donner vie aux SGC de Brignoles, Draguignan et Fréjus, l'**explosion totale** du site de Saint Tropez vers Fréjus et Hyères, avec un petit espace de co-working à Grimaud, et, en dommages collatéraux, les PCE PCRPs sont regroupés sur Toulon, Fréjus et Draguignan, mais là aussi, ce n'est pas le NRP !! Petit plus, la création du pôle Départemental des Quitus au SIE de Toulon.

### RÉORGANISATION DES SERVICES



### Quelques chiffres communiqués par la Direction\*

=> 110 fiches déposées (25 A, 58 B, 27 C). 72 % pour le NRP et 28 % autres

=> 96 % de taux de satisfaction pour les NRP et 44 % pour les autres.

Pour les NRP, le 1er vœu est satisfait dans sa très grande majorité.

\* suite à la disparition des CAPL nous ne sommes plus destinataires des fiches de vœux de tous les agents, nous n'avons donc plus aucun moyen d'avoir une vue d'ensemble

### Accompagnement

Le **télétravail** est une composante de l'accompagnement aux réformes selon la direction. Tout le monde a-t-il bien compris le message délivré en amont du NRP ? Celui-ci était-il très clair ou y avait-il des petits caractères à décoder en bas du message ?

Le télétravail, qu'il soit à domicile ou en co-working, est plafonné à 3 jours par semaine. Les 4 jours éventuellement autorisés ne concerneraient que les PCE et PCRPs de St Tropez...

**Primes à la mobilité** : à notre demande, une campagne sera menée par la direction en début d'année pour que les agents concernés fassent la demande car ce n'est pas automatique ...

Les restructurations actuelles ne sont que l'adaptation des services à la pénurie d'emplois organisée depuis des années à la DGFIP. Une nouveauté dans ce jeu de remodelage : la **démétropolisation** : « les Parisiens à la campagne ! ». Jusqu'à présent, la bonne volonté de bien faire tourner les services était malgré tout encore très présente. Celle-ci s'amenuise sous les coups de boutoir de l'administration.

Peut-être est-ce le but recherché ? Il est plus facile de détruire quelque chose qui n'intéresse plus personne. Et avec le covid, la DG accélère le processus.

**La CGT Finances Publiques 83**, demande l'arrêt des suppressions d'emplois et la reprise des recrutements de personnels à statut pour que la DGFIP puisse accomplir toutes ses missions de Service Public. **La CGT Finances Publiques 83** demande l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique qui n'est autre que l'outil nécessaire à toutes les mesures mortifères contre le Service Public.

### Mobilité forcée

C'est bien dans le cadre de restructurations imposées par la direction que tous ces collègues sont dans l'obligation de faire une fiche de mutation. Celle-ci aura des conséquences plus ou moins importantes selon les cas : trajets rallongés, basculement en télétravail quasi obligatoire, conditions de travail compliquées dans le nouveau service (nouvelles équipes, ajustements des organisations de travail et le surcroît de travail dû aux fusions de services...). Certains services ont déjà vécu 2 fusions et commencent à peine à sortir la tête de l'eau avant que la suite de la vague ne les asphyxie à nouveau ...

Autre conséquence et non des moindres : la location de nouveaux bureaux car ceux occupés précédemment sont trop petits pour accueillir tous les collègues. Fallait faire des économies nous disait-on ...

### Effectifs

Au final, 2 services sont particulièrement en difficulté : la Paierie et la Trésorerie Hospitalière Départementale. ATTENTION, cela ne veut pas dire que les autres services sont au top ! Nous connaissons tous la situation réelle de nos services et les déficits chroniques. Même si on tente de nous embrouiller avec des %

**Stagiaires B** : 32 arrivées mi-avril, les affectations seront connues vers le 10 novembre. Elles permettront de soulager les services les plus impactés.

